

REUNION DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le 7 décembre à 10 heures 15 dans la salle des délibérations du Conseil régional des Hauts-de-France située 11 mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental.

ETAIENT PRESENTS : M. Franck BEAUVARLET, Mme Catherine BENEDINI, Mme Carole BIZET, M. Pascal BOHIN, M. Philippe CASIER, Mme Zohra DARRAS, M. Bernard DAVERGNE, M. Hubert de JENLIS, Mme Isabelle de WAZIERS, M. Stéphane DECAYEUX, Mme Margaux DELETRE, M. Pascal DELNEF, Mme Blandine DENIS, Mme Dolorès ESTEBAN, Mme France FONGUEUSE, M. Alex GAFFEZ, M. Claude HERTAULT, Mme Christelle HIVER, Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT, M. Olivier JARDE, M. Francis LEC, Mme Marion LEPRESLE, Mme Brigitte LHOMME, M. René LOGNON, Mme Françoise MAILLE-BARBARE, M. Cédric MAISSE, Mme Nathalie MARCHAND, Mme Jocelyne MARTIN, Mme Séverine MORDACQ, M. Emmanuel NOIRET, M. Jean-Louis PIOT, Mme Françoise RAGUENEAU, M. Jean-Claude RENAUX, M. Laurent SOMON, M. Jean-Jacques STOTER, M. José SUEUR, Mme Nathalie TEMMERMANN

EXCUSES : Mme Virginie CARON-DECROIX, Mme Delphine DAMIS-FRICOURT, M. Marc DEWAELE, Mme Maryline DUCROCQ, M. Didier POTEL, Mme Catherine QUIGNON, M. Philippe VARLET, Mme Patricia WYBO

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme DAMIS-FRICOURT pour M. CASIER, M. HERTAULT pour M. SOMON, M. POTEL pour M. SUEUR, Mme RAGUENEAU pour Mme MARTIN, Mme DUCROCQ pour M. NOIRET, M. DEWAELE pour Mme de WAZIERS, Mme CARON-DECROIX pour M. BEAUVARLET et Mme WYBO pour M. GAFFEZ.

M. le Président propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 qui est affiché à l'entrée de la salle.

M. GAFFEZ annonce que le groupe Rassemblement National s'abstiendra sur ce procès-verbal estimant la retranscription de leur intervention insuffisante.

M. le Président prend acte et s'étonne de cette remarque car les interventions des différents groupes ont été annexées au procès-verbal.

Il est procédé au vote du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 qui est adopté à l'unanimité, le groupe Rassemblement National s'abstenant.

M. le Président remercie la Région Hauts-de-France pour la mise à disposition de ses locaux et rappelle la tenue du prochain Budget primitif de 2021 du 11 au 15 janvier prochain dans cette même salle.

Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis : Mme TEMMERMANN pour Mme DARRAS, M. DELNEF pour M. PIOT, Mme QUIGNON pour Mme BENEDINI, M. DAVERGNE pour M. LEC, et M. VARLET pour Mme MORDACQ.

Avant d'aborder les rapports présentés à cette séance publique, M. le Président rend hommage au troisième Président de la V^{ème} République, M. Valéry Giscard d'Estaing décédé le 2 décembre dernier. Il tient à souligner la modernité de ses valeurs ainsi que ses qualités de visionnaire et de rassembleur. Il cite quelques actions majeures qu'il a initiées durant son septennat notamment en faveur des femmes et des jeunes. Puis, M. le Président invite l'Assemblée à respecter une minute de silence en sa mémoire.

(Une minute de silence est respectée).

M. le Président informe l'Assemblée de la démission de M. Claude CHAIDRON le 30 novembre dernier. Il rappelle qu'il a été élu Conseiller général en 1994, du canton Amiens-Ouest, en charge des affaires sanitaires et sociales et plus particulièrement du logement et précise, à ce sujet, qu'il s'était investi au sein de l'Office Public de l'Habitat en Somme en qualité de Président. Puis, il indique qu'il siégeait depuis 2015 en quatrième commission « Infrastructures et transports ». Enfin, il lui adresse ainsi qu'au nom de ses collègues ses plus chaleureux remerciements pour son implication et son dévouement et espère que son état de santé s'améliorera.

M. le Président indique qu'en application des dispositions législatives, son suppléant, M. Cédric MAISSE devient Conseiller départemental du canton Amiens 1. Il précise que ce dernier, suite à un empêchement, arrivera en cours de séance publique et donne la parole à M. LEC.

M. LEC rend hommage à M. Claude CHAIDRON, militant communiste, qu'il qualifie d' élu exceptionnel et lui souhaite d'être vainqueur dans sa lutte contre la maladie. Il rappelle sa forte conviction, la fidélité à ses idéaux, sa capacité diplomatique et son engagement auprès de la population notamment en tant que Président de l'association des locataires d'Etouvie. Pour terminer, il affirme qu'il sera irremplaçable.

M. le Président partage pleinement avec l'Assemblée l'hommage de M. LEC à M. CHAIDRON.

M. le Président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : M. JARDE pour Mme DELETRE.

20.1.58. - MESURES DE GESTION APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2021 – Mme Christelle HIVER, Présidente, rapporteure, conclusions adoptées

M. le Président présente son amendement relatif au dispositif d'aide exceptionnelle à caractère social adopté le 23 juin 2020.

Il est procédé à un vote sur cet amendement qui est adopté à l'unanimité.

M. STOTER annonce que le groupe Somme à Gauche votera pour ce rapport.

Mme LEPRESLE se félicite de cette nouvelle clé de répartition de la taxe d'aménagement en faveur des Espaces Naturels Sensible (ENS) et remercie M. le Président pour avoir entendu la voix du groupe Génération Ecologie. Elle annonce que son groupe votera pour ce rapport.

Concernant la modification du dispositif d'aide à l'acquisition d'ordinateurs pour les élèves destinataires de l'Allocation Départementale de Scolarité, M. CASIER regrette que les élus n'aient pas été consultés plus en amont du travail en commission et rappelle les difficultés rencontrées par les familles boursières pour avancer les fonds nécessaires à l'acquisition des ordinateurs. Il espère que les élus seront, à l'avenir, associés aux réflexions dans un contexte de travail collaboratif. Il déclare que son groupe votera pour ce rapport même s'il avait voté contre le plan de relance en juin 2020.

M. le Président rappelle que le présent rapport est un ajustement technique. Il rassure M. CASIER et lui confirme qu'il sera associé à la réflexion sur la mise en place du dispositif « chéquier collégien » proposé au budget primitif de 2021.

M. de JENLIS donne à Mme LEPRESLE des éléments chiffrés sur les répartitions antérieures de la taxe d'aménagement en faveur des ENS et lui fait remarquer que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) œuvre également dans le domaine de l'environnement.

M. SOMON s'associe aux propos de M. de JENLIS et précise à Mme LEPRESLE que les élus « verts » n'ont pas le monopole de l'écologie et cite quelques actions initiées par la majorité en faveur de l'environnement, au cours de ces cinq dernières années.

Mmes LEPRESLE et DENIS rappellent qu'elles œuvrent continuellement en faveur de l'environnement au sein de cette Assemblée.

M. DECAYEUX affirme que tous les élus sont conscients de la situation écologique préoccupante actuelle et des enjeux environnementaux.

M. CASIER tient à préciser qu'il ne suffit pas d'avoir juste un intérêt pour l'écologie mais que celle-ci doit être au cœur de l'ensemble des politiques publiques et que toutes les décisions doivent être prises en ce sens.

Il est procédé au vote du rapport, qui est adopté à l'unanimité, MM. de JENLIS et STOTER ne prenant pas part au vote en tant que, respectivement, Président et trésorier du CAUE.

20.1.59 – ELECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A LA COMMISSION PERMANENTE, M. Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental, rapporteur

M. le Président rappelle à ses collègues les modalités d'élection des membres composant la Commission permanente : élection au scrutin de liste, possibilité de présentation par chaque Conseiller départemental d'une liste de candidats même incomplète ; cette liste devant être paritaire et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. le Président indique que les listes devront être déposées auprès de lui dans l'heure qui suit.

Il constate qu'il est 10 heures 51 et que, par conséquent, les listes doivent lui être déposées au plus tard à 11 heures 51.

M. le Président suspend la séance.

(La séance, suspendue à 10 heures 51, est reprise à 11 heures 51).

M. le Président donne lecture d'un pouvoir qui lui a été remis : M. de JENLIS pour M. DECAYEUX

M. le Président constate après l'expiration du délai d'une heure qu'une seule liste a été déposée, les différents sièges de la Commission permanente sont alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste dont il donne lecture :

Président : M. Stéphane HAUSSOULIER

1ère vice-présidente : Mme Christelle HIVER

2ème vice-président : M. Marc DEWAELE

3ème vice-présidente : Mme Brigitte LHOMME

4ème vice-président : M. Stéphane DECAYEUX

5ème vice-présidente : Mme Françoise MAILLE-BARBARE

6ème vice-président : M. Hubert de JENLIS

7ème vice-présidente : Mme Isabelle de WAZIERS

8ème vice-président : M. Philippe VARLET

9ème vice-présidente : Mme Virginie CARON-DECROIX

10ème vice-président : M. Franck BEAUVARLET

11ème vice-présidente : Mme Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT

12ème vice-président : M. Pascal BOHIN

Secrétaire : Mme Margaux DELETRE

Autres Membres :

Mme Carole BIZET

M. Claude HERTAULT

Mme France FONGUEUSE

M. Olivier JARDE

Mme Jocelyne MARTIN

M. Emmanuel NOIRET

Mme Séverine MORDACQ

M. Didier POTEL

Mme Françoise RAGUENEAU

M. Laurent SOMON

Mme Maryline DUCROCQ

M. José SUEUR

Mme Catherine BENEDINI

M. Philippe CASIER

Mme Delphine DAMIS-FRICOURT
M. Bernard DAVERGNE
Mme Zohra DARRAS
M. Pascal DELNEF
Mme Blandine DENIS
M. Francis LEC
Mme Dolorès ESTEBAN
M. René LOGNON
Mme Marion LEPRESLE
M. Jean-Louis PIOT
Mme Nathalie MARCHAND
M. Jean-Claude RENAUX
Mme Catherine QUIGNON
M. Jean-Jacques STOTER
Mme Nathalie TEMMERMANN
M. Alex GAFFEZ
Mme Patricia WYBO
M. Cédric MAISSE

M. le Président salue la présence de M. Cédric MAISSE et annonce qu'il siègera en quatrième commission « Infrastructures et transports ».

Il lève la séance en vue de la tenue immédiate de la Commission permanente.

(La séance est levée à 11 heures 56).

.....
LE PRESIDENT,



M. Stéphane HAUSSOULIER

LA SECRETAIRE,



Mme Margaux DELETRE